



Délibération du Conseil Municipal du 7 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de DONGES s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de DONGES, après convocation légale en date du vingt-neuf avril deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Olivier LEFEUVRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 26

Messieurs et mesdames LEFEUVRE Olivier – DEME Norbert – LETHIEC Virginie – PABOIS Alain – BOUHIER Sandrine – MIAULT Vincent – DAVID Joséphine – PERRIN Yvonnick – MORICE Peggy – LANNON Annie – HOUSSAIS Thierry – MORICLET Lionel – BOUCHET Stéphane – CAUVIN Déborah – RUEL Julie – OLIVIER Cécile – LE ROUX Maëlle – LE MEUR Quentin – BAUDICHAUD Ghislain – THEISEN Linda – MOULAI Emeline – BOUCHET Gauthier – KLAUS Maxime – PERIOU Nicolas – NOURY Priscilla.

Etaient excusés avec pouvoir : 3

Monsieur PLOTON Julien (procuration à Madame THEISEN Linda)
Madame NAIL Céline (procuration à Monsieur Alain PABOIS)
Monsieur HMIDANI Hamid (procuration à Monsieur DEMÉ Norbert)

Secrétaire de séance : Monsieur LE MEUR Quentin

DELIBERATION N°3 : **Budget général 2026 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026**

DELIBERATION N°3 :
Budget général 2026 : Attribution des subventions
aux associations pour l'année 2026

Rapporteur : Norbert DEMÉ

Exposé

Le Comité Consultatif Ressources réuni le 29 avril dernier a examiné les demandes de subventions aux associations pour 2026 dont le récapitulatif est décrit dans le tableau ci-annexé.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les montants des subventions par catégories :

1. Pour l'OSCD, le montant du concours financier de la commune proposé au vote de l'assemblée délibérante pour la mise en œuvre des activités 2026 est une enveloppe globale de **133 872 €**.

Cette enveloppe financière est susceptible de faire l'objet d'un ajustement à la marge en fonction du bilan d'activités de l'OSCD au 31/12/2026.

La décomposition de cette enveloppe est la suivante :

- 24 000 € au titre de l'animation à la résidence séniors Danielle Darrieux (21 000 € en 2025) ;
- 56 838 € au titre du 2ème acompte de 50 % de la subvention attribuée en 2026 ;
- 8 160 € salaire de l'agent mis à disposition par la Ville sur janvier et février 2026 ;
- 37 050 € au titre du premier acompte de 50% de la subvention attribuée en 2026 (subvention 2026 = (subvention 2025 – salaires agent mis à disposition sur 10 mois)*augmentation de 2% (coût de la vie) soit : $(113\,676 - 41\,034) * 1,02 = 74\,094.84$ € arrondis à 74 100 €.
- Le montant de la subvention 2026 est réhaussé de 1 500 € pour boucler le budget 2026 suite à la présentation du plan d'actions 2026 et de 6 324 € de reliquat non versé à ce jour.

Ces éléments font référence à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui a pris effet au 01/01/2024.

Ainsi, sous réserve de la mise en œuvre du projet d'activités 2026, le solde à percevoir en 2027 par l'OSCD pour les activités 2026 sera d'un montant de 37 050 €.

2. Le montant des aides allouées en 2026 pour le Comité des Fêtes (51 500 €) est conforme à la délibération du 26 février 2026. L'aide allouée à l'Association Les Gamblers (2 800 €) comprend la subvention qui était initialement versée directement aux associations par LA CARENE.

Aujourd'hui c'est la commune qui perçoit ces aides, respectivement 5 200 € pour le Comité des Fêtes et 1 000 € pour les Gamblers.

3. Le montant des aides proposées pour les autres associations est égal à **143 796 €**.

Ainsi, le montant des subventions pour 2026 aux associations indiquées dans l'annexe jointe totalise 331 968 € en subventions ordinaires et complémentaires.

Aucune subvention exceptionnelle de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé n'est prévue à ce stade.

Il est rappelé que tout versement de subvention est subordonné à la réception d'un dossier complet comprenant notamment le Compte de Résultat N-1 et le Budget Prévisionnel de l'année N.

Le Comité Consultatif Ressources a émis un avis favorable à cette proposition le 29 avril dernier.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Décision

Les adjoints et les conseillers municipaux siégeant au Conseil d'Administration ou au Bureau des associations suivantes, ne peuvent pas participer aux votes.

LES FLECHES DONGEOISES :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Monsieur BAUDICHAUD Ghislain)

AUTOUR DES BROUZILS :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame DAVID Joséphine)

OFFICE SOCIO-CULTUREL DONGEOIS (OSCD) :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame BOUHIER Sandrine)

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame MOULAÏ Emeline)

COMITE DE JUMELAGE :

Vote :

26 POUR

3 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Messieurs BAUDICHAUD Ghislain et BOUCHET Gauthier, Madame RUEL Julie)

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES (COS) LOCAL :

Vote :

27 POUR

2 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Monsieur DEMÉ Norbert et Madame LETHIEC Virginie)

DON DU SANG :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Monsieur HOUSSAIS Thierry)

PETANQUE LOISIRS DONGEOISE :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Monsieur HOUSSAIS Thierry)

AEDZRP :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame LANNON Annie)

HANDBALL DONGES ATLANTIQUE :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame MOULAÏ Emeline)

ENVOLEE SPORTIVE DONGEOISE GYMNASTIQUE :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame THEISEN Linda)

COMITE DES FETES :

Vote :

28 POUR

1 NON PARTICIPATION AU VOTE

(Madame NOURY Priscilla)


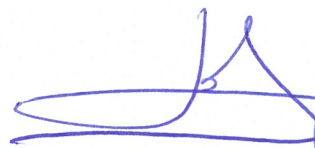
Pour toutes les autres associations :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** :

- ➔ **DÉCIDE D'ALLOUER** aux associations et organismes indiqués dans l'annexe jointe le montant respectif des subventions au titre de l'exercice 2026 ;
- ➔ **SUBORDONNE** tout versement de subvention à la réception d'un dossier complet comprenant notamment le Compte de Résultat N-1 et le Budget Prévisionnel de l'année N.

Pour extrait conforme,
Donges, le 12 mai 2026

Le Maire :
Olivier LEFEUVRE



Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le



ID : 044-214400525-20260507-DELIB307052026-DE

DETAIL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

DEMANDES ARRIVEES EN MAIRIE	SUBVENTIONS VOTEES EN 2025				SUBVENTIONS PROPOSEES EN 2026				
	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)			Prestation en nature (en heures par an x 34,5 € sauf OSCD) 2025	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)			Prestation en nature (en heures par an x 34,5 € sauf OSCD) 2026
		montant demandé 2025	subvention ordinaire votée 2025	subvention complémentaire votée 2025		subvention exceptionnelle votée 2025	montant demandé 2026	subvention ordinaire proposée 2026	
Personnes de droit privé									
Associations									
A.V.F. de Donges									
Amicale Laïque de Donges	1 700 €	1 700 €	-€	-€	28 463 €	900 €	900 €	28 187 €	
Animation Revinoise	280 €	280 €	280 €	280 €	2 174 €	280 €	1 900 €	21 114 €	
Autour des "Brouzils"	270 €	270 €	270 €	270 €	2 001 €	180 €	180 €	1 898 €	
AZDAK	-€	-€	-€	-€	4 140 €			794 €	
Comité de Jumelage	5 500 €	4 500 €			Maison assoc°	4 500 €	4 600 €	4 140 €	Maison assoc°
Comité des Fêtes de Donges	9 200 €	9 200 €	-€	-€	Maison assoc°	51 500 €			Maison assoc°
Association TERANGA (ex. Footing Loire Côtes et Environs)	-€	-€	-€	-€	690 €			690 €	
Groupe Artistique de Donges	1 500 €	1 500 €			3 salles	1 500 €		3 salles	
Just Dance	-€	-€	-€	-€	8 453 €			8 453 €	
La MusDonges	-€	-€	-€	-€	3 623 €	100 €	100 €	3 657 €	
L'Aube y naïf	400 €	280 €			89 €	400 €	280 €	173 €	
Les petits marais chez Donges - Jardins familiaux	-€	-€	-€	-€	1 483 € + jardins familiaux			1483 € + jardins familiaux	
Mille neuf cent un (ex SH-Nazaire Associations)	3 443 €	3 443 €			-€	3 443 €	3 443 €	-€	
Atelier du livre qui rêve					5 434 €			5 434 €	
Ciné Donges	2 000 €	2 000 €	-€	-€	37 950 €	2 500 €	2 500 €	37 950 €	
Rêve de Loire	-€	-€	-€	-€	690 €			690 €	
Donges a du cœur	500 €	500 €			276 €	500 €	500 €	276 €	
The Gamblers	3 000 €	2 800 €			1 806 €	2 000 €	2 800 €	1 806 €	
L'outil en main de Donges	1 700 €	1 500 €			Local CULTUREL	1 500 €	1 500 €	4 140 €	
Tas Ta Nounou à Donges	300 €	300 €			600 €	400 €	400 €	1 035 €	
I. Total Subventions culture/loisirs	29 793 €	28 273 €	-€	-€	95 767 €	72 383 €	-€	120 435 €	
Amicale pour le Don de Sang Bénévoles de Donges	700 €	700 €			828 €	700 €		828 €	
Entreprendre ensemble pour l'Afrique	300 €	270 €			ex magasin carrefour	300 €		ex magasin carrefour	
Marine Accueil Loire	400 €	360 €			-€	400 €	360 €		
ASPROS Association professionnels de santé de Donges	2 000 €	900 €			1 632 €	2 000 €	1 000 €		
Maison Mama Africa	600 €	200 €			612 €	500 €	200 €		
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	500 €	-€							
II. Total Subventions social/citoyenneté	4 500 €	2 430 €	-€	-€	3 072 €	2 560 €	-€	-€	
AGROLA	-€	-€			-€				
AEDZRP (Zone à risques et PPRt)	300 €	270 €			1 035 €	300 €	300 €		
Ecole du chat heureux et libre					-€				
Chasse La Lande						300 €	200 €		
Solidarité Paysane 44	<i>non indiqué</i>								
Société de chasse de MACA									
III. Total Subventions divers environnement	300 €	270 €	-€	-€	1 035 €	500 €	-€	-€	
Amicale des Sapeurs Pompiers de Donges	2 500 €	2 250 €			-€	2 500 €	2 250 €		
Ass Anciens Sapeurs Pompiers Donges	400 €	270 €			621 €	400 €	300 €		
Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Estuaire	300 €	270 €			-€	300 €	300 €		
IV. Total Subventions divers	3 200 €	2 790 €	-€	-€	621 €	2 850 €	-€	-€	
C.O.S départementale 44		3 050 €				3 696 €			
COS Local (calcul 1,42 % masse salariale des fonctionnaires c	62 067 €	56 649 €		2 881 €		56 649 €	60 161 €	5 716 €	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 044-214400525-20260507-DELIB307052026-DE



